

# RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---



**Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan**

Sommaire de la réunion régulière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouatshouan à Mashteuiatsh, le lundi 20 octobre 2014 de 9 h 10 à 15 h 35 (arrêt de 10 h 30 à 11 h 20, de 12 h 20 à 13 h 45 et de 14 h 35 à 14 h 45).

ÉLUS PRÉSENTS : M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne, vice-chef  
M. Stéphane Germain, vice-chef  
M. Patrick Courtois, conseiller  
M. Jonathan Germain, conseiller  
M<sup>me</sup> Julie Rousseau, conseillère  
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller

ÉLUS ABSENTS : M. Gilbert Dominique, chef (obligations personnelles)  
M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne, vice-chef (15 h 15 à 15 h 35)



## ACHAT DU LOT 18-66 DU RANG A

### RÉSOLUTION N° 5893

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans sa démarche vers l'autonomie gouvernementale a le désir de saisir les opportunités d'achat de terrains qui lui sont proposées;

CONSIDÉRANT QUE M. Normand Robertson, membre n° XXX, a manifesté l'intérêt de transférer à la Bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean, le lot 18-66, du rang A, dans la réserve indienne de Mashteuiatsh n° 5, province de Québec, tel que montré au plan R.S.Q.3239R;

CONSIDÉRANT QU'une entente est intervenue entre M. Normand Robertson et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour l'achat du lot 18-66, du rang A, pour un montant forfaitaire de SOIXANTE-NEUF MILLE DOLLARS (69 000 \$);

CONSIDÉRANT QUE cette acquisition respecte la priorité de développement établie dans la planification communautaire adoptée en novembre 2012;

# RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

IL EST RÉSOLU d'acheter la totalité du lot 18-66, du rang A dans la réserve indienne de Mashteuiatsh n° 5, province de Québec, tel que décrit au plan R.S.Q.3239R, d'une superficie de 2 265 411,34 pi<sup>2</sup>, pour un montant total de SOIXANTE-NEUF MILLE DOLLARS (69 000,00 \$);

IL EST RÉSOLU de désigner la directrice par intérim – Travaux publics et habitation à signer tous les documents relatifs à l'achat du terrain identifié à la présente.

Proposée par M. Jonathan Germain

Appuyée de M. Patrick Courtois

Adoptée à l'unanimité

Note : Le numéro de bande est inscrit en affaires confidentielles.



## **ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ AVEC EDF EN CANADA**

### **RÉSOLUTION N° 5894**

CONSIDÉRANT la priorité qu'accorde Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à sa quête d'autonomie financière et au développement économique de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE Développement EDF EN CANADA inc. a un projet de parc éolien dans la Réserve Faunique des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement du projet est inclus dans la partie sud-ouest du Nitassinan;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est actuellement en discussion pour conclure une entente de partenariat avec Développement EDF EN CANADA inc. relativement au projet d'implantation d'un parc éolien dans le cadre de l'appel d'offre A/O 2013-01 lancé par Hydro-Québec le 18 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE les discussions devant mener à une entente de partenariat nécessitent de partager, de part et d'autre, des éléments de nature confidentielle, comme les budgets, les prévisions financières ou certaines données techniques sensibles;

IL EST RÉSOLU d'autoriser la vice-chef aux Affaires extérieures à signer l'entente de confidentialité à intervenir avec Développement EDF EN CANADA inc. relativement à ce projet.

Proposée par M<sup>me</sup> Julie Rousseau

Appuyée de M. Patrick Courtois

Adoptée à l'unanimité



# RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

## ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ AVEC DÉVELOPPEMENT ÉLECTRIC

### RÉSOLUTION N° 5895

CONSIDÉRANT la priorité qu'accorde Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à sa quête d'autonomie financière et au développement économique de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE Développement Électrique inc. a un projet de parc éolien dans le Bas-Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement du projet est inclus dans la partie sud-ouest du Nitassinan;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est actuellement en discussion pour conclure une entente de partenariat avec Développement Électrique inc. relativement au projet d'implantation d'un parc éolien dans le cadre de l'appel d'offre A/O 2013-01 lancé par Hydro-Québec le 18 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE les discussions devant mener à une entente de partenariat nécessitent de partager, de part et d'autre, des éléments de nature confidentielle, comme les budgets, les prévisions financières ou certaines données techniques sensibles;

IL EST RÉSOLU d'autoriser la vice-chef aux Affaires extérieures à signer l'entente de confidentialité à intervenir avec Développement Électrique inc. relativement à ce projet.

Proposée par M<sup>me</sup> Julie Rousseau  
Appuyée de M. Patrick Courtois  
Adoptée à l'unanimité



## GARANTIE MINISTÉRIELLE – 19, RUE KAK'WA

### RÉSOLUTION N° 5896

Garantie ministérielle en faveur de DAVID Nelson CLEARY, n° de bande XXXX  
Programme de garantie de prêt  
Adresse du projet : 19, rue Kak'wa à Mashteuiatsh

Note : Le numéro de bande et le détail du financement sont inscrits en affaires confidentielles.

Proposée par M. Jonathan Germain  
Appuyée de M. Patrick Courtois  
Adoptée à l'unanimité



# RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

## GARANTIE MINISTÉRIELLE – 52, RUE MAHIKAH

### RÉSOLUTION N° 5897

Garantie ministérielle en faveur d'YVES ROBERTSON, membre n° XXXX et de Marie Micheline ANGELE BONNEAU, membre n° XXXX.

Programme de garantie de prêt

Adresse du projet : 52, rue Mahikan à Mashteuiatsh

Note : Le numéro de bande et le détail du financement sont inscrits en affaires confidentielles.

Proposée par M. Jonathan Germain

Appuyée de M<sup>me</sup> Julie Rousseau

Adoptée à l'unanimité



## REPRÉSENTATIONS ET SOLLICITATIONS

### THÉÂTRE MIC MAC

Le 6 novembre 2014 – Pekuakamiulnuatsh Takuhikan procède à l'achat de billets de loto servant à financer le Théâtre au montant de 50 \$.

Proposé par M. Patrick Courtois

Appuyé de M. Jonathan Germain

Adopté à l'unanimité

### CITÉ ÉTUDIANTE DE ROBERVAL

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan octroie un montant de 50 \$ pour financer l'album des finissants - édition 2014-2015.

Proposé par M<sup>me</sup> Julie Rousseau

Appuyé de M. Jonathan Germain

Adopté à l'unanimité

